Compte rendu de Procès - Aide

Par **pascalefromparis**, le **05/12/2010** à **18:27**

Bonjour,
Je dois faire un compte rendu de procès.
Je bloque parce que notre chargé de TD indiqué qu'il fallait suivre la méthode suivante :

"Quant au compte-rendu de procès : 5 pages max, une introduction, une première partie sur votre observation ethnographique et une seconde relevant du commentaire d'arrêt, la conclusion est inutile."
J'ai prévu de faire une Intro sur le rôle du Tribunal Correctionnel et son fonctionnement.
J'ai fait mon étude ethnographique sans trop de difficultés mais sans savoir si je peux utiliser le "je" et faire part de mes sentiments.

Ce qui est bloquant c'est la seconde partie. Je ne vais pas refaire une Introduction suivie de deux parties et des sous parties ...je vois pas bien ce qu'il faut faire. Après l'étude ethnologique je me voyais faire une fiche d'arrêt...
Où alors dois je faire l'intro du procès avant l'étude ethnologique, la partie II étant un condensé des faits, de laprocédure, du problème de droit, l'argumentation des parties, la solution.

Suis un perdue ....

Merci de votre éclairage

Par **Irony**, le **11/12/2010** à **00:16**

Etant donné que je crois avoir compris que tu es à la Sorbonne : le compte-rendu de procès (j'arrive peut-être un peu tard) c'est plutôt une fiche d'arrêt qu'un commentaire d'arrêt... Sur le procès que tu vas voir, tu dois rappeler les faits, trouver un problème de droit, donner l'argumentaire des parties, et donner la solution rendue. Si tu vas voir des comparutions immédiates au Palais de Justice de Paris (le plus simple, c'est ce que j'ai fait), tu mets plusieurs affaires dans ton compte-rendu.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés